



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 10 mars 2022

MAINTENIR UN FINANCEMENT INDEPENDANT ET PERENNE POUR UN SERVICE PUBLIC AUDIOVISUEL FORT

En début de semaine, le Président et candidat Emmanuel Macron s'est prononcé, à notre grand désarroi, en faveur de la suppression de la redevance audiovisuelle. Cette proposition, déjà tenue par plusieurs candidats avant lui, est à nos yeux d'une grande inconséquence dans la mesure où elle ne s'accompagne pas de la garantie d'un financement alternatif de la même ampleur, aussi encadré et aussi pérenne. Seul le maintien d'une ressource fiscale affectée au financement de l'audiovisuel public peut assurer durablement la sécurisation de ses ressources et préserver son indépendance.

Nos organisations demandent des réponses en ce sens et appellent instamment à une concertation avec le secteur du cinéma, d'autant que des travaux pour une réforme de cette redevance ont été engagés avec notre participation active.

A l'heure de la concentration des médias, de la menace croissante des *fake news*, et de bouleversements géopolitiques sans commune mesure, un audiovisuel public fort est plus que jamais essentiel : il faut donc renforcer son financement indépendant et pérenne, et non l'affaiblir !

Notre service public a toujours offert des programmes d'excellente qualité. Résultat : la radio et la télévision publiques battent des records d'audience, et des millions de Français plébiscitent, chaque jour, sur les antennes de France Télévisions, d'Arte ou de Radio France, l'information, le cinéma, la fiction, le sport, les documentaires, les programmes jeunesse... Une telle fragilisation de son financement aurait des conséquences dramatiques pour l'économie de notre secteur, pour les auteurs, les producteurs et les distributeurs qui travaillent chaque jour en partenariat avec le service public.

Garant de la démocratie, de la diversité, de la liberté d'expression et de la création, l'audiovisuel public doit rester fort et indépendant, affranchi des majorités politiques, quels que soient leurs bords. Nous n'abandonnerons rien de cette ambition et appelons le Président de la République à en garantir au plus vite les moyens.

Contacts presse :

Pour le BLIC (Bureau de Liaison des Industries Cinématographiques) :

Hélène Herschel – FNEF – helene.herschel@fnef.fr / 07 76 97 38 22

Pour le BLOC (Bureau de Liaison des Organisations du Cinéma) :

Rosalie Brun – SRF – rbrun@la-srf.fr / 06 80 53 45 84

Marion Golléty – SPI – mgollety@lespi.org / 06 14 74 58 82

Pour L'ARP (Société civile des Auteurs Réalisateur Producteurs) :

Claire Vorger – clairevorger@gmail.com / 06 20 10 40 56

Organisations du BLIC :

Association des Producteurs Indépendants (API)

Fédération Nationale des Cinémas Français (FNCF)

Fédération Nationale des Editeurs de Films (FNEF)

Fédération des industries du Cinéma, de l'Audiovisuel et du Multimédia (FICAM)

Syndicat de l'Édition Vidéo Numérique (SEVN)

Organisations du BLOC :

AnimFrance

Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion (ACID)

Distributeurs Indépendants Réunis Européens (DIRE)

Groupement National des Cinémas de Recherche (GNCR)

Guilde Française des Scénaristes

Scénaristes de Cinéma Associés (SCA)

Société des Réalisateur de Films (SRF)

Syndicat des Distributeurs Indépendants (SDI)

Syndicat Français des Agents Artistiques et Littéraires (SFAAL)

Syndicat Français des Artistes-Interprètes (SFA-CGT)

Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs (SNAC)

Syndicat des Producteurs Indépendants (SPI)

Syndicat des Professionnels des Industries de l'Audiovisuel et du Cinéma (SPIAC-CGT) Union des Producteurs de cinéma (UPC)

Société civile des Auteurs Réalisateur Producteurs (ARP)